



COMMISSION SPORTIVE QUILLES DE HUIT

8, rue des Coquelicots 12850 ONET LE CHATEAU

Onet, le 19 avril 2025

Organisation du rattrapage du vendredi 25 avril 2025 – Lieu et horaires

Vous trouverez ci-dessous l'organisation du rattrapage n°1.

Les grilles de jeux et d'arbitrage seront diffusées en début de semaine pour les catégories dont l'organisation est différente de celle de la manche 1.

AOV

Saint-Amans

- 20h00 : 1^{ère} série + 7 terrains de féminines
- 22h00 : 3^{ème} série + 8 terrains de féminines

Ceor-Lagast

Baraqueville (grille terrain et arbitrage Manche 1)

- 20h00 : 2^{ème} série
- 22h00 : 1^{ère} série

Olemps (grille terrain et arbitrage Manche 1)

- 20h00 : Jeunes et Féminines
- 21h30 : 3^{ème} série

Palanges-Comtal

Gages (Sous réserve que l'éclairage du terrain soit homologué – sinon un autre terrain sera désigné)

- 20h00 1^{ère} série
- 22h00 : 3^{ème} série

Sébazac

- 20h00 : Jeunes
- 21h30 : Féminines

Segala

Rodez

- 20h00 : 1^{ère} série
- 22h00 : 3^{ème} série

Vallon-Dourdou

Golinhac (grille terrain et arbitrage Manche 1)

- 20h00 : 2^{ème} série
- 22h00 : 1^{ère} série

Campuac (grille terrain et arbitrage Manche 1)

- 19h30 : Jeunes
- 20h45 : Féminines
- 22h00 : 3^{ème} série

Elite et Levezou

Flavin

- 20h00 : Promotion B (20 terrains)
- 22h00 : 3^{ème} série Levezou (19 terrains)

Bozouls (grille terrain et arbitrage Manche 1)

- 20h00 : Promotion A
- 22h00 : Honneur



COMMISSION SPORTIVE QUILLES DE HUIT

8, rue des Coquelicots 12850 ONET LE CHATEAU

Onet, le 19 avril 2025

Organisation du rattrapage du 25 avril en cas d'intempérie :

Campuc :

- 19h30 : Jeunes - Féminines Vallon Dourdou (20 terrains)
- 20h45 : Féminines Vallon Dourdou (6 terrains) et Féminines Palanges (14 terrains)
- 22h00 : Jeunes et Féminines Palanges (14 terrains)

Tremouilles :

- 20h00 : Féminines Ceor-Lagast (9 terrains)
- 21h30 : Jeunes et féminines Ceor-Lagast (9 terrains)

Espalion :

- 20h00 : Féminines AOV
- 21h15 : Féminines AOV
- 22h00 : Féminines AOV

Traulac : Indisponible